Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202688-DE

Commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Du 28 septembre 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 13
Date de convocation : 23 septembre 2026

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Morgane BROUDER, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC, Serge OLLIVAUX

Absents : Claudie VASSEUR, qui donne pouvoir à Maxime TIREL. Nolwenn BOHEC, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER

Secrétaire de séance : Anna MERCIER

202688 - Manoir du Crec'h : Avenant n° 01 en plus-value sur lot n° 1 « gros œuvre – démolition »

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte une plus-value sur le lot n° 01, attribué à ARMORIQUE CONSTRUCTIONS – EURL GOUARIN, ZA de Califournie 22290 LANNEBERT, pour des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation d'un **plancher en dalle pleine d'une surface de 76,68 m²**.

Ces travaux, non prévus dans le marché initial, sont nécessaires à la réalisation complète de l'opération et consistent en la fourniture et la mise en œuvre d'un plancher en dalle pleine, permettant une meilleure consolidation de la structure. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à :

- **Montant HT : + 10 735,20 €**
- **TVA à 20 % : + 2 147,04 €**
- **Montant TTC : + 12 882,24 €**

En conséquence, le montant du marché du lot n° 1 « Gros œuvre – Démolition » d'un montant initial de 234 019.20 euros HT soit 280 823.04 euros TTC, est **augmenté** de 10 735.20 euros HT soit **12 882,24 € TTC**

Le nouveau montant du marché sera déterminé comme suit :

- **Montant initial du lot 01 : 234 019.20 euros HT – 280 823.04 euros TTC**
- **Nouveau montant du marché du lot n° 01 244 753.40 euros HT – 293 705.28 euros TTC.**

Les autres clauses et stipulations du marché initial demeurent inchangées.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202688-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** l'avenant **n° 01 au lot n° 01** – Démolition / gros œuvre, détaillé ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Anna MERCIER
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 2 octobre 2026
Et de la transmission en préfecture le 2 octobre 2026.